

ASSURER LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES LESBIENNES, GAIES, BISEXUELLES ET TRANS



GUIDE D'INFORMATION

 **fondation
émergence**

Programme
Pour
que **vieillir**
soit **gai**

Produit avec le soutien du ministère
de la Famille et des Aînés dans le cadre
du programme Québec ami des aînés (QADA)

Famille et Aînés
Québec 

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN 978-2-9817321-0-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-9817321-1-8 (PDF en ligne)



TABLE DES MATIÈRES

LA VIEILLESSE, DERNIER PLACARD DES PERSONNES LGBT?	3
• 150 000 personnes âgées LGBT au Québec, où sont-elles?	4
• Les générations	6
• De multiples niveaux de discrimination	8
• Faits et études	10
LES SPÉCIFICITÉS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ LGBT	13
QUE FAIRE POUR ASSURER LA BIENTRAITANCE?	16
• Évitez les attitudes d'exclusion	16
• Démystifiez les préjugés	17
• Adoptez de bonnes pratiques	19
• Agissez face aux actes homophobes et transphobes	22
ANNEXES	
• Bref historique du mouvement LGBT	23
• Lexique	25

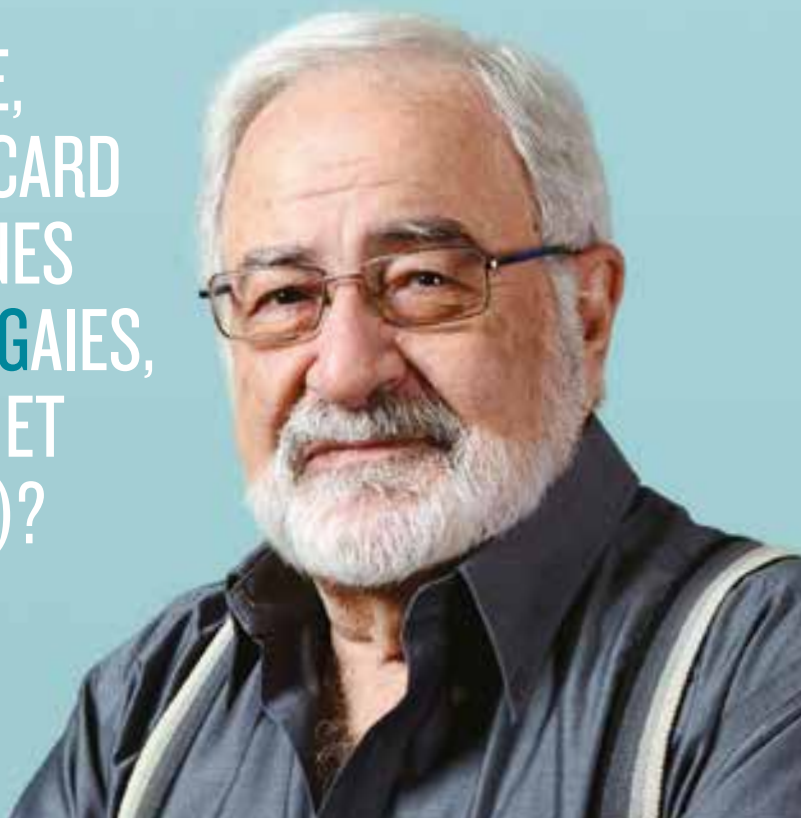
OBJECTIFS DU GUIDE

Ce guide s'inscrit dans le programme Pour que vieillir soit gai de la Fondation Émergence. Créé en 2009, ce programme a reçu le soutien de nombreux partenaires dont le ministère de la Famille et des Aînés du Québec. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui œuvrent auprès des personnes âgées ou qui les côtoient.

Ses objectifs sont les suivants :

- faire connaître les réalités et les besoins des personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT);
- offrir des pistes de solution pour assurer à ces personnes des milieux plus accueillants et sécuritaires.

LA VIEILLESSE, DERNIER PLACARD DES PERSONNES LESBIENNES, GAIES, BISEXUELLES ET TRANS (LGBT)?



Alors que l'on estime communément que les personnes LGBT représentent environ 10 % de la population, chez les personnes âgées, ces personnes restent très largement invisibles. Pourquoi?

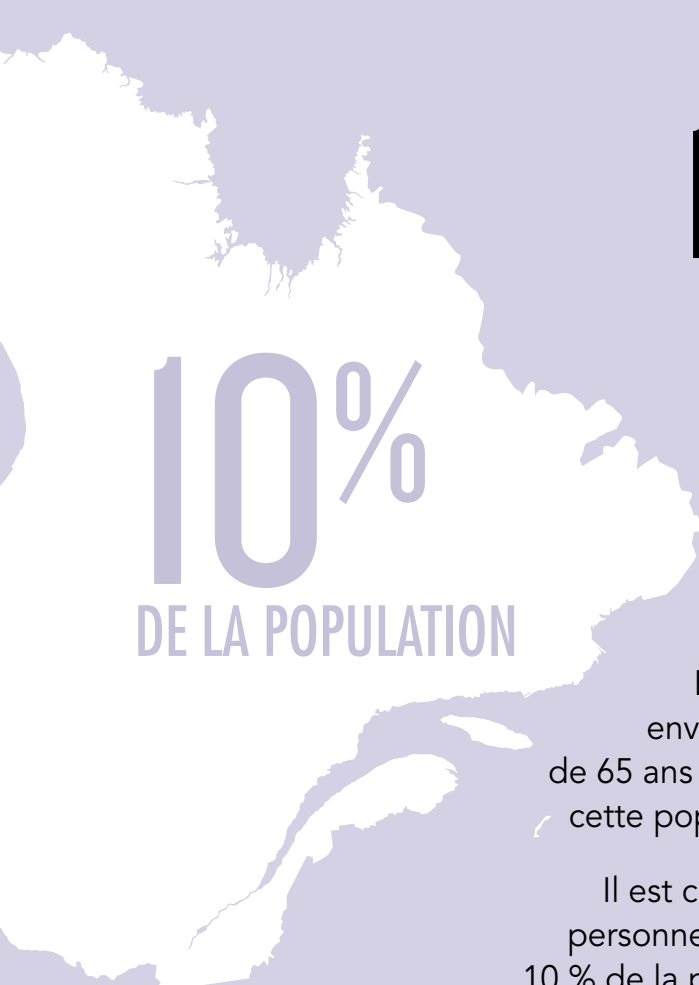
Les personnes âgées LGBT craignent de divulguer leur orientation sexuelle ou leur identité de genre principalement à cause de leur vécu. En effet, la plupart ont dû se cacher pour éviter la prison ou les thérapies de réorientation sexuelle. Presque toutes ont vécu des formes de rejet par leur famille, leur milieu de travail, leur communauté religieuse, etc.

Ces expériences d'exclusion ont laissé des traces et plusieurs études confirment que les personnes âgées LGBT constituent une population particulièrement vulnérable. De plus, malgré les récentes avancées

juridiques, les préjugés persistent, notamment dans le milieu âgé. Plusieurs personnes LGBT craignent de vieillir et de se retrouver isolées dans un milieu peu accueillant où elles seraient contraintes de « retourner dans le placard ».

Qu'elles désirent divulguer ou non leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, les personnes LGBT doivent pouvoir évoluer dans des milieux où elles se sentent acceptées. C'est sur ce point que vous pouvez intervenir!

L'adoption d'attitudes positives par toutes celles et ceux qui les côtoient est une des clés de leur bien-être. La direction, le personnel et les bénévoles de votre organisation constituent des acteurs incontournables pour la création d'environnements plus inclusifs et ce guide est là pour vous y aider.



10%
DE LA POPULATION

150 000

PERSONNES ÂÎNÉES
LGBT AU QUÉBEC,
OÙ SONT-ELLES?

En 2017, le Québec comptait environ 1,5 million de personnes de 65 ans et plus¹. Selon les prévisions, cette population doublera d'ici 2061².

Il est communément estimé que les personnes LGBT représentent environ 10 % de la population, ce qui porterait la population aînée LGBT au Québec à 150 000 personnes en 2017. Et ce nombre devrait passer à près de 300 000 d'ici une quarantaine d'années.



En 2009, la ministre déléguée aux Aînés, madame Marguerite Blais, s'indignait de l'invisibilité des minorités sexuelles dans le monde des aînés. Pour elle, cela constitue une forme de maltraitance.

¹ Institut de la statistique du Québec, Bilan démographique 2017

² Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061 - Édition 2014

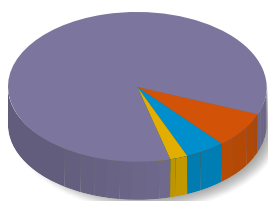
10% DE LA POPULATION EST LGBT?



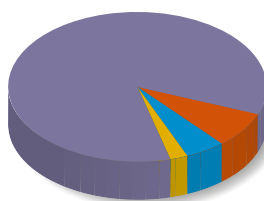
C'est l'estimation communément admise par les groupes communautaires et de défense des droits des personnes LGBT. Tirée du fameux *Rapport Kinsey* paru en 1953, elle tend à faire consensus encore aujourd'hui.

Il est évidemment difficile d'évaluer exactement le nombre de personnes LGBT dans la population. Beaucoup hésitent à répondre à des sondages, entre autres parce qu'elles doutent de la confidentialité des informations fournies.

Selon un sondage commandé par la Fondation Émergence et réalisé en 2016 auprès d'un échantillon de 1 513 personnes représentatif de la population canadienne :



- 88 % des répondants se déclarent hétérosexuels;
- 7 % se déclarent homosexuels ou bisexuels;
- 4 % refusent de répondre;
- 1 % ne sait pas.



- 92 % des répondants se déclarent cisgenre* (c'est-à-dire que leur identité de genre correspond à celle qui leur a été attribuée à la naissance);
- 5 % refusent de répondre;
- 3 % ne savent pas;
- 1 % se déclare transgenre*.

(*Voir lexique p. 25)

LES GÉNÉRATIONS

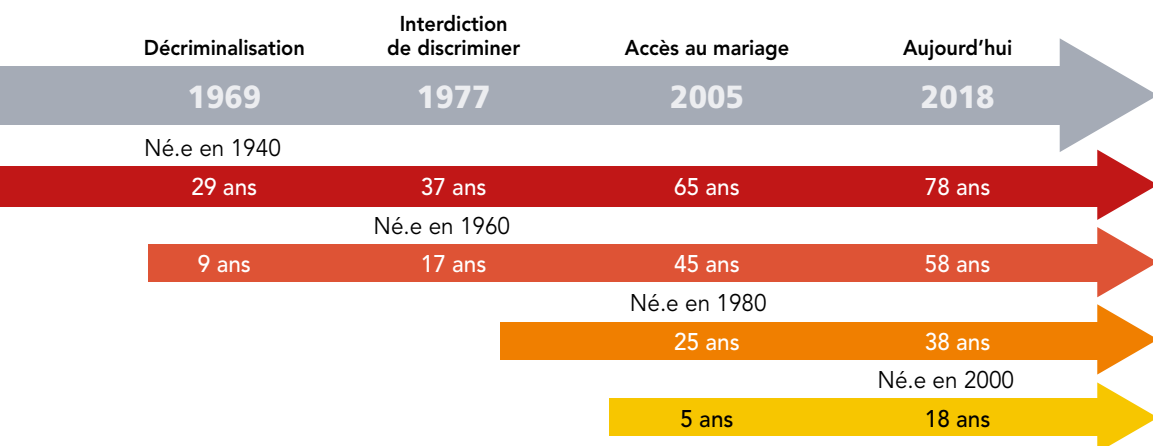
QUELQUES DATES À RETENIR POUR SE METTRE EN CONTEXTE :

1969	Dépénalisation de l'homosexualité au Canada. Avant cette date, les activités homosexuelles entre adultes consentants et en privé constituaient un crime passible d'une peine de prison.	
1977	Interdiction des discriminations basées sur l'orientation sexuelle au Québec. Il faudra toutefois attendre jusqu'en 1996 pour que le Canada adopte une loi similaire.	
1990	Retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cette date marquante, le 17 mai, est maintenant devenue la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Voir homophobie.org	
1999	Reconnaissance de l'égalité des droits entre les conjoints de fait homosexuels et les conjoints de fait hétérosexuels au Québec.	
2002	Instauration de l'union civile au Québec. Cette mesure accorde aux couples de même sexe une institution équivalente à celle du mariage et leur reconnaît le droit à la parentalité.	
2005	Reconnaissance du mariage entre personnes de même sexe au Canada	
2015	Retrait de l'obligation, pour les personnes trans, de subir des traitements médicaux et des interventions chirurgicales (causant une stérilisation irréversible) pour obtenir des pièces d'identité conformes à leur identité de genre.	
2016	Interdiction des discriminations fondées sur l'identité ou l'expression de genre dans la Charte québécoise. Une loi similaire est votée au Sénat canadien en juin 2017.	

1969

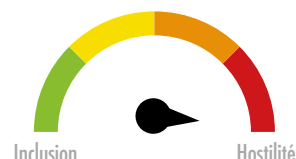
Dépénalisation de
l'homosexualité
au Canada





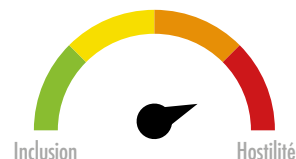
PERSONNES NÉES EN 1940

Cette génération a connu une époque où il était presque impossible d'être ouvertement LGBT. Beaucoup de ces personnes se sont mariées avec un partenaire du sexe opposé et ont eu des enfants. D'autres sont entrées dans des communautés religieuses ou ont fait le choix du célibat.



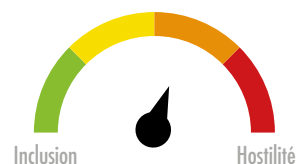
PERSONNES NÉES EN 1960

Cette génération a bénéficié d'une certaine ouverture sur le plan juridique par rapport à l'orientation sexuelle. Certaines ont donc pu commencer à vivre un peu plus ouvertement leur homosexualité ou leur transidentité. Toutefois, ces personnes ont connu seulement à 45 ans la pleine reconnaissance des couples de même sexe. Par rapport à la génération précédente, elles ont été moins contraintes de s'engager dans un mariage hétérosexuel et ont moins souvent eu des enfants.



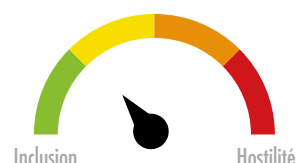
PERSONNES NÉES EN 1980

Cette génération a bénéficié de grandes avancées juridiques. Toutefois, jusqu'à l'âge de 25 ans, ces personnes LGBT ont évolué dans une société qui ne reconnaissait pas pleinement les couples de même sexe. Elles ont dû composer avec des perceptions négatives persistantes.



PERSONNES NÉES EN 2000

Cette génération a presque toujours connu l'égalité des droits. Toutefois, comme les mœurs changent bien plus lentement que les lois, des formes de rejet social persistent. Ces personnes font donc encore face à des préjugés par rapport à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Elles sont parfois victimes de violence verbale et physique, ce qui continue de nuire à leur plein épanouissement.



DE MULTIPLES NIVEAUX DE DISCRIMINATION



Au fil du temps, les personnes âgées LGBT ont vécu diverses formes de discrimination. Il est à noter que plus leur âge est grand, plus leurs expériences de rejet ont été intenses.



JURIDIQUE

- Peine de prison pouvant aller jusqu'à 5 années pour des actes commis entre adultes consentants et en privé
- Aucune protection juridique contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (travail, logement, services, etc.)
- Aucune reconnaissance juridique des couples de même sexe



MÉDICAL

- Institutionnalisation des personnes LGBT
- Thérapies par aversion (en utilisant des vomitifs ou des décharges électriques)
- Lobotomie frontale ou électrochocs



RELIGIEUX

- Rejet par la plupart des religions, notamment par l'Église catholique à une époque où elle avait un rôle central dans la société québécoise
- Excommunication, exorcisme, etc



SOCIAL

- Perte d'emploi ou discrimination à l'embauche
- Rejet par la famille, menant parfois à l'itinérance
- Rejet par les amis, les camarades de classe, les collègues de travail et par la société en général
- Agressions verbales et physiques
- Harcèlement et chantage



Ces discriminations sont interreliées et ont pu laisser des traces :

- Intériorisation d'images négatives au sujet des personnes LGBT (*homophobie intériorisée**)
- Faible estime de soi
- Sentiment de perte de contrôle sur sa vie
- Frustration de voir une partie de son humanité niée
- Santé mentale affectée
- Isolement social aggravé
- Stress dû aux pressions subies pour se conformer à un modèle hétérosexuel ou *cisgenre** (*voir lexique p. 25)

- La perception que les personnes LGBT ont d'elles-mêmes au moment de la découverte de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre
- Les expériences de rejet et de discrimination
- Le fait d'avoir été témoins d'homophobie ou de transphobie

CONDITIONNENT

leur manière de se construire et d'interagir avec le reste de la société.

INFLUENCENT

le choix de dévoiler ou de taire leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

La pluralité des stigmatisations

Aux stéréotypes fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et à ceux fondés sur l'âge s'ajoutent souvent d'autres facteurs de discrimination. Mentionnons ainsi : la race, la couleur, le sexe, le fait d'être autochtone, l'origine ethnique ou nationale, la religion, la condition sociale, la maladie, le handicap, l'apparence, la langue, l'état civil.

Il est donc important de considérer l'ensemble des formes de discrimination que peuvent subir les personnes âgées LGBT. D'autant plus qu'au Québec, les personnes âgées présentent les caractéristiques suivantes³ :

- Ce sont majoritairement des femmes;
- 42 % des personnes vivant sur l'île de Montréal sont nées à l'extérieur du Canada;
- 20 % ont un faible revenu, surtout les femmes;
- 56 % ont une incapacité.

L'homophobie et la transphobie ne touchent pas que les personnes LGBT :

Les personnes dont l'apparence et le comportement ne correspondent pas aux stéréotypes de genre peuvent être considérées comme homosexuelles ou trans, et subir également de la discrimination.

3 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Portrait des aînés de l'île de Montréal, 2017

FAITS ET ÉTUDES

Les personnes LGBT âgées ne sont pas différentes des autres. Toutefois, la méconnaissance de la société et les discriminations subies les ont souvent marquées. Les études à leur sujet tracent un portrait révélateur d'une population à la fois vulnérable et résiliente.

ISOLEMENT ET SOLITUDE

- **Les personnes âgées LGBT ont un soutien familial plus limité⁴.**

Ceci peut s'expliquer par le fait que certaines ont subi le rejet de leur famille et qu'elles tendent à avoir moins d'enfants que les personnes hétérosexuelles.



La famille choisie :

Les amis de longue date et les (ex) partenaires de vie ont une place importante dans la vie des aînés LGBT. Toutes ces personnes forment ce qu'on appelle la « famille choisie » (en opposition à la famille biologique). Elles sont la principale source de soutien pour plusieurs aînés LGBT qui ont rompu leurs liens avec leur famille d'origine lorsque cette dernière a rejeté leur orientation sexuelle ou leur identité de genre⁴.

→ En dehors du conjoint, **59 %** des aînés LGB indiquent que les amis sont les premières personnes à contacter en cas d'urgence, contre **9 %** pour la famille⁵.

- **Elles sont moins nombreuses à être mariées ou à vivre avec un conjoint.**

Par rapport à la population âgée générale, les personnes âgées LGBT seraient **2,5 fois moins nombreuses à vivre avec un conjoint ou à être mariées⁶.**

Ceci peut s'expliquer par le manque d'acceptation sociale et juridique des couples de même sexe et par le fait que la population LGBT est restreinte, ce qui rend plus difficile la formation d'un couple. D'autant plus que l'homophobie ambiante incite à cacher ou à renier son orientation sexuelle.

- **Elles vivent plus souvent seules.**

Les personnes âgées LGBT auraient **50 % plus de risque de vivre seuls** par rapport à la population âgée en général⁶ et **53 %⁷ d'entre elles déclarent vivre en état d'isolement.**

⁴ L. Chamberland, J. Beauchamp et al, Aîné. e. s LGBT : favoriser le dialogue sur la préparation de leur avenir et de leur fin de vie, et la prise en charge communautaire-volet montréalais, Chaire de recherche sur l'homophobie, UQAM, Résumé du rapport de recherche, 2016.

⁵ Heaphy, B., Yip, A., Thompson, D. (2004). Non-heterosexual Ageing : social and policy implications. In Shaping Futures : LGBT people growing older Report. CRCF, The University of Edinburgh. Étude portant sur 266 personnes LGB de 50 ans et plus.

⁶ Building Community Assets. (2000). Lesbian, Gay, Transgender, and Bisexual New Yorkers and Their Families, State of the State Report. The New York State LGTB Health and Human Services Network and the Empire State Pride Agenda Foundation.

⁷ Fredriksen-Goldsen, K. I., Kim, H.-J., Emlet, C. A., Muraco, A., Erosheva, E. A., Hoy-Ellis, C. P., Goldsen, J., Petry, H. (2011). The Aging and Health Report: Disparities and Resilience among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Older Adults. Seattle: Institute for Multigenerational Health. Sondage auprès de 2560 personnes LGBT de plus 50 ans.

53%

des répondants déclarent avoir déjà reçu un traitement différent, senti de l'hostilité ou subi un manque de compréhension de la part des professionnels de la santé.⁵



MALTRAITANCE

- **65 %⁸** des répondants LGB déclarent avoir subi de l'homophobie :
 - o Violence verbale ou menace
 - o Agression physique ou sexuelle
 - o Menace de divulguer leur orientation sexuelle
 - o Discrimination
- **10 à 20 %⁹** de la population âgée vivant en communauté est exposée à l'intimidation des pairs. Comme les individus jugés différents en sont plus souvent la cible, il est probable que **les personnes âgées LGBT subissent régulièrement de l'intimidation¹⁰**.
- **8,3 %¹¹** déclarent avoir été négligés ou abusés par un intervenant pour cause d'homophobie.



« L'intimidation envers les personnes LGBT peut entraîner des conséquences graves. Cette détresse ne se vit pas que chez les jeunes. Certains aînés craignent également d'être jugés sur leur orientation sexuelle. »

Francine Charbonneau
Ministre responsable des Aînés
et de la Lutte contre l'intimidation.

8 D'Augelli, A. & Grossman, A. (2001). Disclosure of sexual orientation, victimization, and mental health among lesbian, gay, and bisexual older adults. Sondage portant sur 416 aînés LGB de 60 ans et plus.

9 B Bonifas and Kramer 2011; Pillemer et al. 2014

10 B Harley, D. A. & Teaster, P.B. (2016). Handbook of LGBT Elders. An Interdisciplinary Approach to Principles, Practices, and Policies. New York, United States

11 Frazer, S. (2009) LGBT Health and Human Services Needs in New York State. Empire State Pride Agenda Foundation: Albany, NY.

27%

des baby-boomers LGBT se disent très inquiets de souffrir de discrimination en vieillissant.¹²

SANTÉ

- Les **hommes gais** auraient **2 fois plus de risques de souffrir de problèmes mentaux** que les hommes hétérosexuels et les **lesbiennes, 3 fois plus de risques** que les femmes hétérosexuelles. Ces problèmes peuvent aller de la dépression aux troubles d'anxiété jusqu'aux idéations de suicide¹³.
- Les **personnes âgées LGBT** ont une plus **grande méfiance envers les services sociaux et de santé**. Cette méfiance résulte de leurs expériences de discrimination. Elle vient aussi du fait que l'organisation des services n'est pas toujours adaptée à leurs réalités sociales¹⁴.
- **39 %¹⁵ ont déjà sérieusement pensé à s'enlever la vie**
- La **dépendance aux substances psychoactives** (drogues, alcool et tabac) **est plus fréquente** que dans la population générale¹⁶.

LES CRAINTES

- Comme la plupart des personnes âgées, les personnes LGBT ont des inquiétudes par rapport à la vie en résidence. Elles ont toutefois des craintes supplémentaires¹⁷ :
 - être incapables de partager leurs expériences de vie avec les autres résidents
 - subir du rejet si les autres résidents apprenaient leur orientation sexuelle
 - ne pas recevoir la même attention de la part du personnel en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

AUTONOMIE ET RÉSILIENCE

- Les difficultés ont certes marqué les personnes âgées LGBT, mais elles leur ont aussi permis de développer des qualités utiles pour bien vieillir.

Les personnes LGBT ont dû compter sur leurs propres capacités pour survivre dans un milieu hostile. Elles ont ainsi acquis une forte autonomie. Le manque d'acceptation sociale les a aussi menées à forger des liens solides avec leurs semblables. Au fil du temps, elles ont établi des réseaux à l'intérieur desquels elles se sentent acceptées et comprises.

12 MetLife Mature Market Institute, Lesbian and Gay Aging Issues Network (ASA), & Zogby International. (2006). Out and Aging: The MetLife Study of Lesbian and Gay Baby Boomers.

13 Grant & al. 2009 . Rapport basé sur 5 études.

14 L. Chamberland, J. Beauchamp et al, Aîné. e. s LGBT : favoriser le dialogue sur la préparation de leur avenir et de leur fin de vie, et la prise en charge communautaire-volet montréalais, Chaire de recherche sur l'homophobie, UQAM, Résumé du rapport de recherche, 2016.

15 Fredriksen-Goldsen, K. I., Kim, H.-J., Emlen, C. A., Muraco, A., Erosheva, E. A., Hoy-Ellis, C. P., Goldsen, J., Petry, H. (2011). The Aging and Health Report: Disparities and Resilience among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Older Adults. Seattle: Institute for Multigenerational Health. Sondage auprès de 2560 personnes LGBT de plus 50 ans.

16 Alcohol and Seniors: Alcohol Dependence and Misuse among Older Gay and Lesbian People Aging in Canada, (Global Action on Aging, 2006).

17 Chamberlain C., & Robinson P. (2002) The Needs of Older Gay, Lesbian and Transgender People. A Report Prepared for the ALSO Foundation, RMIT University.

LES SPÉCIFICITÉS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ LGBT

Depuis plusieurs années, le sigle LGBT a servi à désigner les principaux groupes en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Les distinguer ainsi permet de mieux comprendre les problèmes et les besoins particuliers de chacun, plus récemment, par souci de refléter davantage la diversité sexuelle et de genre, on ajoute au sigle **LGBT** d'autres lettres. Ces lettres correspondent aux groupes suivants :

I

: Intersexe

Q

: En questionnement

A

: Asexuel.le

Q

: Queer

2S

: Two Spirit / bispirituel.le

Parfois le symbole « + » est ajouté pour rassembler tous ces groupes sans pour autant les nommer. Voir le lexique p. 25 à la fin de ce guide pour la définition de chacun de ces groupes.

L – LESBIENNE

Les lesbiennes subissent une double discrimination : le sexisme en tant que femmes et la lesbophobie en tant que lesbiennes.

La communauté lesbienne âgée a pour particularité d'être très peu visible, même à l'intérieur de la communauté LGBT. En couples, elles ne sont pas toujours perçues ainsi et elles sont plutôt considérées comme des amies ou des sœurs.

Selon une étude de l'UQAM¹⁸, les personnes âgées lesbiennes divulguent leur orientation sexuelle seulement dans un cercle restreint où elles se sentent en sécurité. Dans les résidences pour aînées, la réduction de l'espace privé et la grande proximité entre les gens qui s'y côtoient ont souvent pour effet d'effacer leur présence. Il en résulte un cercle vicieux. D'un côté, la direction des résidences juge inutile d'adopter des mesures adaptées à cette clientèle, car elle croit n'avoir aucune résidente lesbienne. De l'autre, les résidentes lesbiennes hésitent à se rendre visibles en l'absence de mesures proactives d'inclusion.

¹⁸ Chamberland, L., Paquin, J. Le défi de l'adaptation des services résidentiels aux besoins des lesbiennes âgées, Chaire de recherche sur l'homophobie, Université du Québec à Montréal.

G – GAI

Bien qu'ils constituent le groupe le plus représenté et visible de la communauté LGBT, les hommes gais (et les trans) sont ceux qui subissent en général une discrimination plus violente, surtout s'ils ne conforment pas aux standards de la masculinité.

- Les **3/4** des personnes âgées LGB qui ont déclaré avoir été agressés physiquement à cause de leur orientation sexuelle étaient des hommes¹⁹.

Ce groupe a été particulièrement touché par l'épidémie du VIH, notamment lors du début de l'épidémie. La forte mortalité dans la communauté gaie à cette époque et la stigmatisation de la société ont causé un fort traumatisme qui persiste aujourd'hui. On continue d'ailleurs de les associer, parfois systématiquement, au VIH. Voir annexe p. 24.

B – BISEXUEL.LE

Force est de constater qu'il existe peu de littérature sur les personnes bisexuelles.

Les personnes bisexuelles souffrent d'un double rejet; celui de la majorité hétérosexuelle qui ne comprend pas leur attirance pour les deux sexes, et celui des communautés gaies et lesbiennes qui les soupçonnent de ne pas assumer totalement leur homosexualité.

T – TRANS OU TRANSIDENTITAIRE

La transidentité a existé de tout temps. Au Canada, les personnes trans viennent seulement d'être reconnues sur les plans juridique et social. Elles constituent, dans la communauté LGBT, le groupe qui subit le plus de discrimination et de stigmatisation.

Est-ce qu'une personne trans est une personne homosexuelle?

L'identité de genre c'est la manière dont on se sent intérieurement : homme, femme, quelque part entre les deux ou ni l'un ni l'autre. Cela est différent de l'orientation sexuelle. Les personnes trans ont des orientations sexuelles tout aussi diversifiées que les personnes cisgenres. (voir définition p.25)

¹⁹ D'Augelli, A. & Grossman, A. (2001). Disclosure of sexual orientation, victimization, and mental health among lesbian, gay, and bisexual older adults.

80%

des personnes trans
auraient subi des
violences verbales et
du harcèlement²⁰



- Quelques faits sur les personnes trans²⁰, basés sur une comparaison d'études :
 - 42 % auraient subi des formes de violence physique ou d'abus;
 - 35 % auraient été victimes d'agressions sexuelles;
 - 37 % seraient en situation d'itinérance (rejet par la famille en jeune âge, discrimination à l'emploi et sur le marché du logement);
 - Elles ne se sentent pas en sécurité dans les toilettes publiques et les vestiaires.
- « les personnes trans âgées se heurtent souvent à l'incompréhension et aux mauvais traitements dans leurs rapports avec les professionnels de la santé. Ces expériences conduiront souvent à négliger des besoins importants en soins de santé et services sociaux »²¹.
- L'inconfort éprouvé par certaines personnes trans par rapport à des parties de leur corps peut être l'une des raisons qui les empêchent de se faire soigner à tout âge²¹.
- Les personnes âgées trans peuvent se lasser de toujours avoir à sensibiliser leurs médecins et de susciter la curiosité²¹.
- Plusieurs problèmes de santé semblent être associés à l'hormonothérapie (surtout à long terme) et peuvent s'aggraver ou devenir plus fréquents avec l'âge²²:
 - les maladies cardiovasculaires chez les hommes trans qui suivent une hormonothérapie
 - des complications thromboemboliques de même que l'ostéoporose chez les hommes trans qui suivent une hormonothérapie
 - certains types de cancer

²⁰ Movement Advancement Project. (2009) Snapshot Advancing Gender Equality

²¹ Hébert, Billy, Chamberland, Line et Enriquez, Mickaël Chacha. 2015. Mieux intervenir auprès des aînés. e. s trans. Montréal, Chaire de recherche sur l'homophobie, Université du Québec à Montréal.

²² Cook-Daniels, L. (2008). Trans Elder Health Issues

QUE FAIRE POUR ASSURER LA BIENTRAITANCE?

« La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne âgée. »

Définition issue du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017- 2022

Nous avons tous un rôle à jouer pour assurer le bien-être de la population âgée. Il faut toutefois prendre des mesures particulières pour offrir aux personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans un milieu plus inclusif. Voici quelques conseils pour atteindre cet objectif.

ÉVITEZ LES ATTITUDES D'EXCLUSION

Certaines attitudes ont tendance à fermer toute discussion, car elles envoient un message de réticence par rapport à la diversité sexuelle ou de genre. Vous pouvez créer un milieu plus accueillant en évitant des affirmations qui nient l'existence des personnes LGBT.

« Nous n'avons pas de personnes âgées LGBT parmi notre clientèle. »

C'est très peu probable, à moins d'être une toute petite organisation. Rappelez-vous que la population LGBT représente environ 10 % de la population totale. Il est important de se demander si une personne âgée se sentirait à l'aise de divulguer son orientation sexuelle ou son identité de genre dans votre établissement. Y a-t-il des mesures qui peuvent être mises en place pour favoriser l'ouverture? Vous trouverez des idées dans la section Bonnes pratiques pour vous inspirer!

« Pas besoin de s'adapter, nous traitons déjà tout le monde de la même façon. »

Différents facteurs exigent d'offrir des services adaptés à chaque personne âgée. La dimension raciale, le sexe, le degré d'autonomie, la langue, la religion sont

autant d'éléments dont les professionnels et les intervenants tiennent compte. L'orientation sexuelle et l'identité de genre font partie des spécificités identitaires à considérer.

« Nous ne nous occupons pas de ce qui se passe dans les chambres. »

Cette attitude semble respectueuse, mais elle réduit l'orientation sexuelle et l'identité de genre à une question de vie privée. Pourtant, être une personne lesbienne, gaie, bisexuelle ou trans est déterminant dans le vécu, l'histoire, l'identité et les relations affectives. Respecter l'intimité dans les chambres est une bonne pratique, mais cela ne peut remplacer une politique en matière de diversité sexuelle et de pluralité des genres.

DÉMYSTIFIEZ LES PRÉJUGÉS

Même si la perception des minorités sexuelles a changé dans notre société, des préjugés perdurent. Ils sont encore véhiculés par bien des gens, indépendamment de leur éducation, de leur âge, de leur origine ou de leur niveau social. La plupart des préjugés viennent d'une méconnaissance de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Vous pouvez aider à défaire les idées préconçues!

Préjugé : « Ce n'est pas naturel »

FAUX. Les minorités sexuelles ont existé dans toutes les civilisations et à toutes les époques. Cela confirme que la diversité sexuelle et de genre fait partie intégrante du genre humain.

Parce que les couples homosexuels ne peuvent pas se reproduire sans intervention d'un tiers, on les a longtemps considérés comme « contre nature ». Cet argument exclut non seulement que la sexualité humaine ne se caractérise pas exclusivement par la procréation, mais réduit aussi l'homosexualité à une simple expression sexuelle en excluant les sentiments amoureux et affectifs.

Enfin, l'homosexualité est observée chez de nombreuses espèces animales, certaines changent même de sexe au cours de leur vie.

Préjugé : « L'homosexualité disparaît avec l'âge »

FAUX. Pour bien des gens, la sexualité chez les personnes âgées demeure taboue. Certains estiment, à tort, que la majorité n'a plus de désir, de rapports sexuels ou de sentiments amoureux. La disparition supposée du désir et de la sexualité avec l'âge impliquerait alors que l'homosexualité aussi s'effacerait avec le temps.

Cette vision âgiste ne correspond pas à la réalité. On sait aujourd'hui que les personnes âgées peuvent avoir une vie sexuelle active, même si elle peut s'exprimer différemment.

Il s'agit en outre d'un préjugé homophobe selon lequel l'homosexualité se limiterait à une simple pratique sexuelle. En fait, ni l'orientation sexuelle ni l'identité de genre ne disparaissent avec l'âge. Elles restent des composantes capitales de l'identité globale d'une personne et dépassent largement l'expression physique de la sexualité.

Préjugé : « Les gais sont efféminés et les lesbiennes masculines »

FAUX. Les gais ne sont pas nécessairement efféminés, pas plus que les lesbiennes ne sont masculines. La conformité au genre n'est en aucun cas un indicateur fiable de l'orientation sexuelle. (Voir aussi « L'homophobie et la transphobie ne touchent pas que les personnes LGBT » p.9).

« L'homosexualité
disparaît avec l'âge »

PRÉJUGÉS

Préjugé : « Les couples de même sexe sont moins stables que les couples hétérosexuels »

FAUX. Jusqu'à ce jour, aucune étude n'a prouvé une stabilité moindre des couples de même sexe. La perception est faussée parce qu'une majorité de couples de même sexe ne sont pas perçus comme couples, notamment chez les lesbiennes. S'y ajoute le fait que la reconnaissance juridique de ces couples est récente.

Préjugé : « Être homosexuel est à la mode »

FAUX. Le pourcentage de personnes homosexuelles reste le même à travers les époques. Plus de personnes osent l'assumer aujourd'hui, car le contexte social est un peu plus accueillant. Les jeunes ont tendance à sortir du placard plus vite et à ne plus se cacher. Dans le passé, beaucoup de lesbiennes et de gais faisaient le choix du célibat ou épousaient malgré tout une personne de l'autre sexe.

Préjugé : « Être LGBT est un choix »

FAUX. On ne choisit pas son orientation sexuelle ni son identité de genre. Vu le manque d'acceptation de la société envers les personnes LGBT, s'il s'agissait d'un choix, celui-ci semblerait peu attrayant.

Préjugé : « Les gais et les lesbiennes sont plus riches parce qu'ils n'ont pas d'enfant »

FAUX. Tout d'abord, les lesbiennes et les gais ont parfois des enfants et des familles à charge et il n'est pas prouvé qu'ils ont un niveau social et professionnel au-dessus de la moyenne. De plus, ce préjugé ne prend pas en compte ceux qui rencontrent des difficultés financières pour des raisons directement ou indirectement liées à la discrimination qu'ils subissent en tant que personnes LGBT, notamment à l'école, au travail et ceux qui ont été rejetés par leur famille à un jeune âge.

Préjugé : « Un enfant élevé par un couple homosexuel a plus de chance de devenir homosexuel »

FAUX. Plusieurs études réalisées auprès d'enfants élevés par des couples homosexuels montrent que l'orientation sexuelle des parents n'a aucune incidence sur l'orientation sexuelle des enfants. Par ailleurs, ces enfants ne présentent pas plus et pas moins de troubles de développement affectif et mental que ceux élevés par des couples hétérosexuels. La seule différence notable est la stigmatisation que ces enfants peuvent subir à l'école et dans la société.

« Être LGBT
est un choix »

PRÉJUGÉS



ADOPTER DE BONNES PRATIQUES

Si vous travaillez avec les personnes âgées ou si vous les côtoyez, vous pouvez aider à créer un milieu plus accueillant pour les personnes LGBT! Vous pouvez même jouer un rôle crucial à cet égard. En fait, il suffit d'adopter quelques bonnes pratiques. La Fondation Émergence offre d'ailleurs plusieurs outils pour ce faire.

Employez un discours inclusif.

Évitez de supposer par défaut que tout le monde est hétérosexuel ou cisgenre.

Cela est vécu comme une exclusion par les personnes LGBT qui sont contraintes alors de soit dissimuler leur vérité, soit sortir du placard dans un contexte qu'elles n'ont pas choisi. Par exemple, au lieu de demander à une femme si elle a un mari, employez des formules ouvertes qui donnent le choix. Demandez-lui plutôt si elle a quelqu'un dans sa vie ou « Avez-vous un conjoint ou une conjointe? ».

Faites aussi attention aux termes qui marginalisent les personnes LGBT comme « ces gens-là ».

Spécificités pour les personnes trans :

- En cas de doute sur l'identité de genre d'une personne, demandez-lui de se présenter et comment elle souhaite que l'on s'adresse à elle. Respectez cette préférence en utilisant le bon genre quand vous vous adressez à elle et quand vous parlez d'elle.
- Évitez les excès de curiosité, et posez vos questions avec délicatesse, discrétion et pertinence en regard du problème à traiter.

Ne présumez pas l'orientation sexuelle (ou l'identité de genre) d'une personne.

Si vous croyez qu'une personne âgée est LGBT et que vous estimez être suffisamment proche d'elle, commencez par vous intéresser à son histoire et aux personnes qui lui sont proches.

Réagissez aux propos homophobes ou transphobes.

Tout comme les propos sexistes et racistes, il est important de réagir et montrer que vous n'approuvez pas ces attitudes. Une personne ne doit pas être discriminée sur la base de son orientation sexuelle ou de son identité de genre. Or, les propos homophobes et transphobes sont trop souvent considérés comme anodins. Les ignorer, c'est laisser se développer un climat hostile.

Parlez d'homosexualité et d'identité de genre!

Lorsque la situation s'y prête, n'hésitez pas à en parler au personnel et aux usagers, de façon que cette réalité surgisse de temps en temps et ne constitue plus un tabou. Par exemple, vous pouvez parler de ce que vous avez retenu de ce guide!

Démontrez votre ouverture à vos collègues LGBT.

Vous avez peut-être des personnes LGBT parmi vos collègues. Pensez-vous qu'elles se sentent à l'aise au travail? Avoir des membres du personnel ouvertement LGBT peut avoir une influence très positive sur le milieu.

Souvenez-vous qu'être LGBT n'est qu'un aspect parmi d'autres de la vie des personnes âgées concernées.

Évitez d'attribuer tous leurs problèmes à leur identité sexuelle ou de genre ou de trop focaliser sur cet aspect de leur identité.

Démontrez votre ouverture à la diversité sexuelle et de genre.

- Téléchargez/commandez gratuitement la trousse d'outils Pour que vieillir soit gai.

Celle-ci contient des affiches, des autocollants, des dépliants pour afficher votre ouverture. Nous proposons aussi des fiches d'information, un recensement d'études, une filmographie, des capsules vidéo, etc.

- Célébrez la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, tous les 17 mai. En 2016, notre campagne concernait justement les personnes âgées. Vous pouvez la commander gratuitement sur notre site Internet : homophobie.org

Respectez la confidentialité des personnes LGBT.

Ne divulguez jamais l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne sans son consentement. Sinon lorsqu'elle s'en apercevra, la personne pourrait perdre confiance et s'isoler davantage. Cela pourrait aussi en décourager d'autres à parler ouvertement.

Reconnaissez la place de la « famille choisie » (voir encadré p. 8).

Les liens avec les membres de la « famille choisie » sont souvent très forts, ayez la même approche que s'il s'agissait de famille « biologique ».

AU NIVEAU DE VOTRE ORGANISME

Ayez une politique de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Si votre organisme n'en a pas encore, parlez-en à votre direction, à vos collègues, en réunion d'équipe. Pour montrer l'importance d'une politique, invitez-les à répondre à la question suivante :

« Que feriez-vous si vous étiez témoin de paroles ou de gestes homophobes ou transphobes? ». Une fois la politique adoptée, il faut en évaluer régulièrement l'application. Au besoin, la Fondation Émergence est là pour vous conseiller.

Demandez une séance de formation à la Fondation Émergence pour les intervenants.

Accompagnée par un témoignage d'une personne âgée LGBT, cette formation gratuite permet de sensibiliser et d'informer les intervenants, puis de répondre à toutes les questions pratiques. Une fois la formation reçue, votre organisme peut rejoindre les adhérents de notre Charte de la bientraitance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans.

Adhérez à notre Charte de la bientraitance.

En adhérant à la charte de bientraitance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans, votre organisme s'engage à respecter 11 principes pour assurer un milieu plus inclusif. Elle a été signée par plusieurs résidences et organismes ainsi que par les principaux acteurs du milieu âgé québécois. Les établissements adhérents sont invités à afficher la Charte dans les lieux communs. De notre côté, nous publions la liste de nos adhérents sur notre site afin de constituer un répertoire d'établissements alliés pour les personnes âgées LGBT.

LES OUTILS DU PROGRAMME POUR QUE VIEILLIR SOIT GAI

- Formation sur demande auprès des intervenants et de la direction
- Adhésion à la Charte de la bientraitance
- Affiches
- Dépliant
- Autocollants
- Filmographie
- Capsules vidéo
- Recensement d'études
- Fiches d'information
- Expositions itinérantes

Rendez-vous sur **fondationemergence.org** pour consulter ou commander le matériel.

Contacter la Fondation Émergence pour demander une formation et adhérer à la Charte de bientraitance.



Signée par Madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, lors d'une conférence de presse le 9 août 2011, puis signée par Madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la lutte contre l'homophobie, le 16 mai 2016.

Charte de la bientraitance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans

Préambule

Attendu que les personnes âgées de minorités sexuelles peuvent présenter un niveau élevé de vulnérabilité;

Attendu que celles et ceux qui travaillent auprès des personnes âgées lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBT) ou les côtoient, doivent contribuer à leur bientraitance;

Attendu que l'homophobie et la transphobie sont des formes de discrimination au sens de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de la Charte canadienne des droits et libertés;

Dans ce contexte, la présente charte propose aux personnes qui travaillent auprès des personnes âgées ou les côtoient, d'adhérer aux principes suivants :

1. Assurer aux personnes âgées LGBT un traitement équitable exempt de toute manifestation homophobe et transphobe.
2. Assurer aux personnes âgées LGBT un environnement exempt d'homophobie et de transphobie.
3. Prendre les mesures nécessaires pour que les personnes qui travaillent auprès des personnes âgées ou les côtoient, adoptent une attitude positive à l'égard de l'homosexualité et de la transidentité.
4. Respecter le choix d'une personne âgée de divulguer ou non son orientation sexuelle ou sa transidentité.
5. Assurer la confidentialité des informations obtenues relatives à l'orientation sexuelle ou à la transidentité d'une personne âgée, à moins d'avoir obtenu son consentement pour les divulguer.
6. Prendre les mesures nécessaires pour combler les manifestations homophobes et transphobes, qu'elles soient verbales, psychologiques ou physiques, incluant les gestes, les moqueries et les insinuations.
7. Soutenir dans leurs démarches les personnes âgées victimes d'homophobie et de transphobie tant de la part des intervenants que des autres bénéficiaires.
8. Manifester des signes d'ouverture à l'égard des personnes âgées touchées du fait de leur orientation sexuelle ou de leur transidentité.
9. Encourager le respect et l'ouverture d'esprit des bénéficiaires à l'égard des personnes âgées LGBT.
10. Inclure la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les programmes de formation destinés aux personnes travaillant auprès des personnes âgées.
11. S'abstenir de presumer de l'orientation sexuelle d'une personne et respecter son expression ou son identité de genre.

**fondation
émergence**

www.fondationemergence.org

Programme
**Pour que
vieillir
soit gai**



AGISSEZ

FACE AUX ACTES HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'ÉCOUTE

Spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées :

Ligne Aide Abus Aînés

www.aideabusaines.ca

Grand Montréal : 514 489-2287

Sans frais : 1 888 489-2287

Spécialisée en diversité sexuelle :

Interligne

www.interligne.co

Grand Montréal : 514 866-0103

Sans frais : 1 888 505 1010

Spécialisée pour les personnes trans :

Aide aux Trans du Québec (ATQ)

www.atq1980.org

855 909-9038

PORTER PLAINTE

Les personnes victimes d'homophobie ou de transphobie peuvent se tourner vers différentes organisations pour porter plainte :

- **la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**
www.cdpcj.qc.ca

- **la Commission canadienne des droits de la personne**
www.chrc-ccdp.ca

REGISTRE DES ACTES HOMOPHOBES

Les personnes qui subissent de l'homophobie, ainsi que les personnes qui en sont témoins (proches, familles, professionnels, intervenants), de même que des tierces personnes, sont invitées à déclarer la situation à :

Interligne

www.interligne.co

Grand Montréal 514 866-0103

Sans frais : 1 888 505 1010

Il est important de signaler pour que les choses changent. Le signalement est anonyme et confidentiel. Les déclarations faites au registre sont recueillies uniquement dans un objectif d'études et n'ont aucune conséquence légale.

ANNEXES

BREF HISTORIQUE DU MOUVEMENT LGBT

De tout temps, l'homosexualité a existé, et ce, dans toutes les sociétés.

L'Antiquité

L'homosexualité est bien répertoriée dans l'Antiquité, notamment chez les Grecs et les Romains où elle était acceptée selon certains critères. Cependant, au cours de l'histoire et dans la majorité des sociétés, l'homosexualité a été le plus souvent condamnée aussi bien par les religions que par les différents régimes politiques, ce qui continue aujourd'hui dans de trop nombreux pays.

Le vingtième siècle

À la fin du XIX^e siècle, des médecins vont se pencher sur l'homosexualité et, à la lumière de la psychologie et de la psychanalyse qui en sont à leurs balbutiements, l'homosexualité va être considérée comme une pathologie que l'on tente d'expliquer et surtout de guérir.

Les années soixante

Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et surtout la fin des années soixante pour que des groupes de gais et de lesbiennes forment des organismes de revendication œuvrant à lutter contre les discriminations. Ces groupes s'inscrivent dans la montée du féminisme et les revendications des droits civiques pour les Afro-Américains, ils culmineront dans les années soixante-dix.

Stonewall

En juin 1969, excédées par les incessantes descentes de police dans des bars, des personnes trans et gaies vont spontanément manifester et s'opposer à une descente de la police dans le bar Stonewall Inn à New York. S'ensuivront plusieurs jours d'émeutes, retransmis par les chaînes de télévision. Cet épisode représente le début du mouvement pour les droits LGBT, aux États-Unis, puis dans tous les autres pays occidentaux.

Des événements similaires se sont déroulés à Montréal, notamment en 1977 lors de la très médiatisée descente de police au bar Truxx, où 114 hommes furent arrêtés.

La naissance du mouvement LGBT

Après les événements de Stonewall, de nombreuses associations se forment et n'hésitent plus à sortir dans la rue pour se faire entendre. Des journaux voient le jour et diffusent de l'information et des textes de réflexion sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. De plus en plus de gais et de lesbiennes commencent à dévoiler leur orientation sexuelle en dehors de la sphère du privé. Les lieux de socialisation qui étaient souvent des bars privés vont avoir pignon sur rue. Cela va contribuer à développer une culture LGBT avec des symboles reconnus par le grand public (triangle rose, drapeau arc-en-ciel) et surtout grâce à toute une série d'artistes qui vont devenir des icônes pour la société tout entière.

Début des années 80 : arrivée du Sida

L'ouverture des années précédentes est brutalement freinée par le début de l'épidémie du VIH. Tout d'abord parce que les hommes homosexuels sont particulièrement touchés et parce qu'une partie de l'opinion publique accable la communauté LGBT en la déclarant responsable.

Info Santé : Au Canada, la proportion de cas de VIH diagnostiqués parmi les personnes âgées d'au moins 50 ans a augmenté en passant de 15 % en 2009 à 21,9 % en 2014, soit une proportion supérieure à celle du groupe d'âge des 20 à 29 ans (21,4 %) ²³. Ceci s'expliquerait par le fait que la population aînée est moins bien informée, résultat possible d'un certain tabou vis-à-vis de la sexualité.

L'égalité juridique

Au début des années quatre-vingt-dix et au plus fort de l'épidémie du VIH/sida, de

nombreux groupes militants et groupes de lutte contre le sida commencent à forger des revendications autour du mariage ou, du moins, d'une reconnaissance légale des couples de même sexe. C'est à la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années deux mille que plusieurs pays se dotent de législations reconnaissant les couples de même sexe.

De nos jours

De nos jours, les personnes LGBT sont relativement représentées dans l'espace public. Des films, des séries, des publicités mettent en scène des personnages LGBT qui sont de moins en moins caricaturés. Plusieurs personnalités du monde artistique, médiatique et politique n'hésitent plus à rendre visible leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. La visibilité qui faisait tant défaut à la communauté LGBT il y a encore peu, est plus présente que jamais.

Cependant, il existe toujours des formes de discrimination et de violence à l'égard des personnes LGBT. L'homophobie, et particulièrement la transphobie, continuent à nuire à trop de personnes, notamment dans certains milieux comme dans le sport, en zone rurale ou périurbaine, au travail, à l'école, dans les services sociaux ou de santé, ou dans le milieu des aînés.



²³ Le VIH et le sida au Canada : Rapport de surveillance en date du 31 décembre 2014

LEXIQUE

Avertissement : Il faut retenir que les définitions et les distinctions mentionnées dans le lexique sont théoriques. En pratique, chaque personne vit différemment son orientation sexuelle et son identité de genre. Le choix d'utiliser ou non une étiquette et les raisons de ce choix sont personnels.

A

Alliés : Désigne les personnes sympathisantes à la cause des personnes LGBTQ+.

Asexuel, asexuelle : Personne qui ne ressent pas d'attraction sexuelle. Ces personnes se sentent parfois en marge de la société qu'elle est très sexualisée.

B

Bisexuel, bisexuelle : personne qui ressent une attraction affective et/ou physique pour les personnes des deux sexes.

C

Cisgenre : Personne dont l'identité de genre ressentie et l'identité de genre attribuée à la naissance ne posent aucun problème à son développement. Se dit d'une personne qui n'est pas transgenre.

D

Diversité sexuelle : Regroupe tous les groupes dont l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre s'éloigne de la norme hétérosexuelle et cisgenre.

E

Expression de genre : Extériorisation de son identité de genre, elle peut être indépendante du sexe assigné à la naissance.²⁴

G

Gai : Personne de genre masculin qui éprouve une attraction émotionnelle et/ou physique pour d'autres hommes. Le terme "gaie" est aussi utilisé par certaines femmes lesbiennes pour se définir.

Genre : terme qui se distingue du terme sexe, le genre étant l'ensemble des représentations sociales et culturelles qui définissent l'identité des rôles sociaux des hommes et des femmes. Toutes les cultures attribuent des rôles différents à chaque sexe.

H

Hétéronormativité : Système de normes et de croyances qui renforce l'imposition de l'hétérosexualité comme seule sexualité ou mode de vie légitime.²⁴

Homophobie :

Dans la Politique de lutte québécoise contre l'homophobie, l'homophobie est définie ainsi :

« Toutes les attitudes négatives envers l'homosexualité, pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, ou à l'égard des personnes perçues comme telles. »

Homophobie

intériorisée : Intégration de messages négatifs sur l'homosexualité. Chez les personnes LGB cela peut entraîner une haine de soi et/ou un malaise face à la diversité sexuelle pouvant aller jusqu'au dénigrement et au rejet.

Homosexuel,

homosexuelle : Personne qui ressent une attraction amoureuse ou sexuelle plus ou moins exclusive pour les personnes du même genre.²⁴

²⁴ Chambre de commerce LGBT du Québec, Lexique sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail

LEXIQUE

I

Identité de genre : C'est la manière dont on se sent intérieurement : homme, femme, quelque part entre les deux ou ni l'un ni l'autre. Cette expérience intime et personnelle est propre à chaque personne. Elle n'est pas déterminée par le sexe de la personne et peut se distinguer du genre attribué à la naissance.

Intersexe : Personne dont le sexe biologique ou assigné à la naissance présente naturellement des caractéristiques qui ne sont pas strictement masculines ou féminines.²⁵

Beaucoup de personnes intersexes ont subi dans leur enfance des interventions médicales irréversibles pour leur imposer l'un des deux sexes.

L

Lesbienne : personne de genre féminin qui éprouve une attirance émotionnelle et/ou physique pour d'autres femmes.

LGBT : Acronyme faisant référence aux personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans.

Lesbophobie : Dégoût, haine, crainte ou rejet du lesbianisme ou des lesbiennes.

N

Non-binaire : Se dit d'une personne dont le genre n'est pas strictement "femme" ni strictement "homme".

Q

Queer : Personne qui n'adhère pas à la division binaire traditionnelle des genres et des sexualités et qui s'identifie à une identité de genre ou à une orientation sexuelle non conforme ou fluide. Terme d'origine anglo-saxonne, réapproprié par les communautés LGBT de manière à en faire un symbole d'autodétermination et de libération plutôt qu'une insulte. Il fait référence à toute personne dont l'identité ou les pratiques vont à l'encontre des normes structurant le modèle social hétéronormatif.²⁵

En Questionnement :

Désigne les personnes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

T

Transphobie : Dans la Politique de lutte québécoise contre l'homophobie, la transphobie est définie ainsi :

"Attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe ou indirecte, envers des personnes transsexuelles, transgenres ou travesties, ou à l'égard de toute personne qui transgresse le genre, le sexe ou les normes et représentations relatives au genre et au sexe".

Transidentitaire, trans :

Personne dont le genre ne correspond pas à celui assigné à la naissance.

Certaines personnes trans préfèrent le terme transsexuel-le et d'autres préfèrent le terme transgenre. Historiquement, ces termes permettaient la distinction entre les personnes ressentant le besoin de modifications chirurgicales et celles qui n'y aspiraient pas. Cette dichotomie est aujourd'hui considérée comme dépassée et les personnes utilisent l'un ou l'autre de ces termes, ou tout simplement le terme trans, en fonction de leur choix personnel.²⁶

Two-Spirit/

bispirituel : Chez certaines communautés autochtones nord-américaines, une personne qui incarne des caractéristiques et des qualités considérées comme étant à la fois masculines et féminines. Le terme est aussi utilisé, dans certaines communautés autochtones, pour désigner, de manière générale, les personnes trans.²⁵

²⁵ Chambre de commerce LGBT du Québec, Lexique sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail

²⁶ Glossaire : LGBTQ2SNBA+. Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, Dominique Dubuc, FNEEQ -CSN

Rédaction / conception :

Laurent Breault, directeur général
Julien Rougerie, chargé de programme
Mylène Michaud, stagiaire

Graphisme :

Quartier Général Design

Remerciements :

Aux personnes qui ont participé à l'élaboration
des Fiches d'information Pour que vieillir soit gai,
édition 2012, dont s'inspire ce guide :
Denis Cormier-Piché, Denis-Daniel Boulé

Aux membres du groupe de travail
Pour que vieillir soit gai, pour leur aide dans
la conception et la rédaction de ce guide :

Denis Cormier-Piché, Lise Fortier, Marie-Isabelle Gendron,
Claude Guillet, Jean Lalonde, Andrée Lapierre,
Jacques Pétrin, Denise Veilleux.

À la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM

À la chaire de recherche sur la maltraitance
envers les personnes aînées.

Au programme Québec amis des aînés (QADA)
du ministère de la Famille et des Aînés.

Au programme Nouveaux Horizons du ministère de
l'Emploi, du Travail et du Développement social Canada

Aux bénévoles aînés LGBT qui ont participé à notre séance
photo et dont certains portraits illustrent ce guide.



LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET LA PLURALITÉ DES GENRES EN MILIEU ÂNÉ NE SONT PLUS UN TABOU!

Commandez une formation gratuite de votre personnel et rejoignez notre liste d'adhérents à la Charte de bientraitance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans.

courrier@fondationemergence.org
fondationemergence.org
438 384 1058
CP 55510 Centre Maisonneuve
Montréal (Québec) H1W 0A1



Lutte contre
l'homophobie
et la transphobie

Créée en 2000, la Fondation Émergence a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public aux réalités et aux enjeux des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT). Elle est l'initiatrice de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, célébrée chaque année le 17 mai, ainsi que d'autres programmes, dont Pour que vieillir soit gai.